

„ vous êtes sacrifié pour tous ! Avez-
 „ vous ordonné aux Chrétiens de faire cou-
 „ ler le sang des prévaricateurs , de leur
 „ rompre les bras & les cuisses sur des écha-
 „ fauds dans les places publiques , de les
 „ y brûler vifs , de couler de l'huile bouil-
 „ lante & du plomb fondu dans leurs chairs
 „ vives ! &c. „ Je crains que cette priete
 quelque touchante qu'elle soit , ne tienné pas
 contre celle-ci. „ ô Dieu de justice , qui
 „ dans l'ancienne loi avez-vous même or-
 „ donné la peine de mort contre les sce-
 „ lérats , comme le seul frein qui pût les con-
 „ tenir & les punir selon leur mérite ! avez-
 „ vous ordonné aux chrétiens de laisser
 „ ravager & désoler la société humaine sans
 „ prendre de moyen efficace pour la défen-
 „ dre & pour la venger ; de laisser empoi-
 „ sonner , brûler , assassiner des citoyens hon-
 „ nêtes & paisibles , plutôt que d'envoyer
 „ les auteurs de ces forfaits à un supplice
 „ mérité , le seul qui suivant la remarque
 „ d'un grand Saint, *les sépare pour toujours*
 „ *de la société des vivans ?* Hélas ! si cela est ,
 „ la condition des chrétiens est bien plus
 „ triste que celle des barbares & des sauva-
 „ ges ! Un des plus grands adversaires de l'E-
 „ vangile * aura eu raison de dire *qu'une so-*
 „ *ciété de vrais chrétiens ne peut subsister* „
 Cette priete, je l'avoue, ne seroit pas bien dé-
 cente , mais elle seroit mieux raisonnée que
 la première , & son contenu prouve que les
 chrétiens instruits ne seront jamais dans le
 cas de la faire.

15 Sept.
 1778, p.
 100.

* Bayle.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans
 une multitude d'articles , sur la peine de mort ,
 sur sa justice , sa nécessité , sa conformité